

DECLARATION DE KINTELE SUR LE PROJET DE STRATEGIE REGIONALE ET DE PLAN D'ACTION POUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES DISCOURS DE HAINE

Nous, Ministres et Chefs de délégation des États membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), réunis le 16 janvier 2023 à Kintele, en République du Congo, à l'occasion de la cinquante-quatrième session ministérielle dudit Comité ;

Après avoir évalué l'ampleur des nouvelles menaces aux valeurs démocratiques, à la paix et à la stabilité sociale dans les Etats membres, et en particulier l'impact de la montée croissante des discours de haine dans notre sous-région ;

Après avoir également pris note de l'état de la mise en œuvre des recommandations pertinentes du Comité sur cette question cruciale et observé qu'elle se pose avec acuité en période électorale :

1. **Saluons** favorablement la tenue, le 24 juin 2022, du Forum de Kinshasa, sous le haut patronage de Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo (RDC), ayant abouti à la conception d'un projet de Stratégie régionale et de Plan d'action pour la prévention et la lutte contre les discours de haine dans les supports de communication écrite, audiovisuelle et numérique en Afrique centrale ;
2. **Saluons** également l'objectif général visé par ladite stratégie, à savoir, entre autres, le développement d'une approche commune aux pays membres du Comité pour déconstruire les discours de haine et co-construire un discours de convivialité, y compris par l'instauration et la valorisation d'une culture et d'une tradition de « l'arbre à palabres sous-régional d'Afrique centrale », espace social ou cadre institutionnel de rencontre et de dialogue où l'on se parle pour mieux se comprendre et pour promouvoir le vivre-ensemble ;
3. **Félicitons** le Cameroun pour les initiatives prises, en tant que pays assurant la Présidence du Comité durant la 53^{ème} session ministérielle, pour la vulgarisation du projet de Stratégie régionale et de Plan d'action pour la prévention et la lutte contre les discours de haine en Afrique centrale ;
4. **Exhortons** la Commission de la CEEAC à soutenir ces initiatives et de prendre des mesures urgentes en vue de l'endossement politique et de la validation de ce projet par les instances compétentes afin d'en faire un outil communautaire au service des Etats membres ;
5. **Invitons** également la Commission de la CEEAC à rendre compte aux Etats membres des dispositions prises à cet effet lors de la prochaine réunion de l'UNSAC ;
6. **Saisissons** cette occasion pour remercier les pays hôtes des Forums qui ont favorisé le développement du projet de Stratégie régionale, notamment le

Cameroun, la RCA et la RDC, ainsi que l'UNOCA et la Commission de la CEEAC, ayant accompagné ces pays à cette fin;

7. **Exprimons** également notre gratitude à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ainsi qu'aux entités de l'ONU qui ont contribué au succès de ce processus, notamment la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en RDC (BCNUDH), la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), le Bureau de l'UNESCO pour l'Afrique centrale et le Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger (OSAPG) ;
8. **Lançons** un appel afin que ces organismes continuent à accompagner ce processus, y compris en apportant un appui technique et financier à la Commission de la CEEAC et aux Etats membres pour l'organisation des activités pouvant permettre d'atteindre les résultats attendus ;
9. **Félicitons** le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Monsieur Abdou Abarry, pour la poursuite des efforts remarquables de l'UNOCA dans ce domaine et pour sa détermination à continuer à soutenir les organisations régionales et sous-régionales, notamment la CEEAC, dans la mise en œuvre des recommandations du Forum de Kinshasa et d'autres directives communautaires sur la question du discours de haine ; **Le félicitons** également pour sa nomination, et lui garantissons notre appui dans l'exercice de ses hautes fonctions ;
10. **Réitérons** notre soutien à la Stratégie et au Plan d'action pour la lutte contre les discours de haine lancée le 18 juin 2019 par le Secrétaire général des Nations Unies, laquelle a servi de base pour le développement du projet de Stratégie régionale et de Plan d'action pour la prévention et la lutte contre les discours de haine en Afrique centrale adopté à Kinshasa le 24 juin 2022. /-

Fait à Kintele, le 16 janvier 2023